

L'Allemagne et la France s'envolent ensemble

De nouveaux projets pour une Europe de la défense

Par Ann Treisinger*

» La relation franco-allemande, plus que cinquantenaire, a pris en 2018 un nouvel élan dans le domaine militaire. Paris et Berlin ont en effet signé des accords structurants pour développer les systèmes aériens du futur, dans le domaine du combat et de la surveillance maritime. Au travers de ces partenariats, se dessinent des enjeux industriels et stratégiques.

La relation franco-allemande, déjà plus que cinquantenaire, a pris un nouvel élan le 25 avril 2018 à Berlin, à l'occasion du salon aéronautique ILA, présenté comme « le symbole de l'amitié et de la coopération franco-allemande », la France étant l'invitée d'honneur. La ministre allemande de la Défense Ursula von der Leyen a signé avec son homologue française Florence Parly deux accords d'envergure, qui vont engager Paris et Berlin dans un partenariat à long terme – au minimum sur les trente prochaines années. L'occasion pour Ursula von der Leyen de rappeler que « les liens entre nos deux nations sont plus étroits que jamais ».

Le projet le plus emblématique concerne le Système de combat aérien du futur, qui remplacera les actuels avions de combat Eurofighter et Rafale à l'horizon 2040. « Cet accord est une nouvelle étape, une nouvelle accélération pour l'Europe de la Défense », a déclaré Florence Parly. Le document signé pose les bases des besoins opérationnels des deux armées, qui doivent ainsi anticiper les besoins de demain pour mener la guerre dans les airs.

L'accord signé à Berlin s'inscrit dans la lignée de l'annonce faite par le président de la République Emmanuel Macron et la chancelière Angela Merkel le 13 juillet 2017 de lancer un projet d'avion de combat commun entre les deux nations. « Le but [...] c'est d'abord de lancer la recherche et le développement communs » [...] « ensuite de l'utiliser de manière conjointe par nos deux armées [...] et de pouvoir aussi [...] nous coordonner à l'export sur ce sujet », avait alors déclaré le président français, à l'issue du Conseil des ministres franco-allemand. Le 25 avril 2018, au début du salon aéronautique ILA, les avionneurs Airbus et Dassault Aviation ont annoncé vouloir associer leur savoir-faire pour développer et réaliser ensemble cet avion de combat de nouvelle génération.

Le second document qui a fait l'objet d'une signature lors du salon aéronautique concerne le futur avion de patrouille maritime. La France et l'Allemagne, qui doivent remplacer leurs flottes à l'horizon 2035, ont ainsi le projet de concevoir, de développer et de construire un avion répondant à leurs besoins communs en matière de surveillance des mers. La lettre d'intention s'est accom-

* Ann Treisinger est journaliste spécialisée dans les questions de défense et d'aéronautique.

pagnée d'un accord sur les besoins opérationnels militaires respectifs.

Paris et Berlin renouvellent ainsi une coopération politique, militaire et industrielle, formellement mise en place lors de la signature du traité de l'Élysée le 22 janvier 1963, en présence de Charles de Gaulle et Konrad Adenauer. Le volet « Défense » de cet accord fondateur planifiait entre autres un rapprochement des doctrines « en vue d'aboutir à des conceptions communes », soit « organiser un travail en commun dès le stade de l'élaboration des projets d'armement appropriés et la préparation des plans de financement ». Cinquante-cinq années plus tard, après l'avion de transport Transall et l'avion d'attaque Alphajet, après la fondation du constructeur aéronautique européen Airbus, la France et l'Allemagne s'approprièrent ainsi à écrire une nouvelle page de l'histoire aéronautique et industrielle.

La coopération, une nécessité industrielle

Jusqu'à là partenaire privilégié de la France dans le domaine de la Défense, le Royaume-Uni, en partie en raison du Brexit, se retrouve en retrait et laisse ainsi le champ libre à l'Allemagne pour prendre une place plus importante, tant au niveau stratégique qu'industriel.

Car si l'Allemagne et la France ont décidé de construire ensemble l'avion de combat du futur, et plus largement, de renforcer leur coopération sur les questions de Défense, c'est en grande partie pour des raisons pragmatiques – au-delà de la simple volonté et de l'affichage politiques. À l'exception des États-Unis, peu de nations peuvent se targuer de mener des programmes d'armement de cette envergure sans partenariat ni coopération. La France et l'Allemagne ne font pas exception, malgré l'objectif convenu entre les pays de l'OTAN de porter le budget de la défense à 2 % du Produit Intérieur Brut. L'objectif de 2 % a été fixé lors du sommet de l'OTAN au Pays de Galles en 2014, après l'annexion de la Crimée et le déclenchement de la guerre en Ukraine. Il semble donc nécessaire et essentiel de partager les coûts et les risques d'un tel programme.

Au-delà de ce constat, il faut également prendre en compte la problématique de la base industrielle et technologique de Défense (BITD). Il s'agit de construire le futur ensemble, pour répartir les dépenses, mais également, sinon surtout, de soutenir l'industrie européenne et de lui permettre d'exister face au « rouleau compresseur » que sont les États-Unis. Favoriser les capacités et les savoir-faire dans des domaines clés tels que la motorisation, les capteurs, les systèmes de mission sont devenus des enjeux de poids. Airbus, Dassault Aviation, Diehl, MBDA, MTU, Safran, sont autant d'industriels implantés en Europe, qui possèdent de solides compétences et qui devraient être parties prenantes des projets à venir. L'industrie de Défense, qui pèse plus de 135 000 emplois en Allemagne et 165 000 en France, revêt à cet égard une importance aussi bien stratégique qu'économique.

En soutenant ainsi la BITD par le lancement de programmes d'armement structurants, les gouvernements français et allemand cherchent à s'affranchir de la domination américaine. Les contrats FMS (Foreign military sales) du gouvernement américain permettent aux pays tiers d'acquérir des équipements relativement rapidement, mais présentent l'inconvénient de favoriser quasi-exclusivement l'industrie américaine. En procédant ainsi, les pays européens creusent davantage l'écart technologique avec le mastodonte américain.

Des divergences d'intérêts et de posture à surmonter

Pour avancer ensemble, la France et l'Allemagne vont pourtant devoir dépasser un certain nombre de divergences. Car la conduite d'un programme d'armement, qui affiche des ambitions à l'export, va nécessiter une mise à plat des conditions pour exporter les futurs matériels. Un exemple particulièrement flagrant à cet égard concerne les ventes d'armement en Arabie Saoudite. Si l'Allemagne a décidé de stopper la délivrance des licences d'exportations, la France, en revanche, n'a pour l'instant pas suivi cette voie. Les deux gouvernements vont donc devoir s'accorder sur les conditions d'exportation de leurs futurs matériels mili-



© Ann Treisinger

Un plan ambitieux : développer un avion de combat d'ici 2040

taires, pour ne pas se retrouver dans une impasse idéologique.

Au-delà de l'angle purement économique et commercial, se pose également la question de la posture stratégique. La France participe souvent à des interventions – elle est actuellement engagée au combat au Sahel et au Moyen-Orient. L'Allemagne, suite à l'expérience traumatisante du nazisme, est beaucoup plus en retrait. Chaque intervention de la Bundeswehr dépend de l'accord du Bundestag, la chambre basse du Parlement allemand. Et aujourd'hui encore, chaque vote des députés allemands autorisant une mission de l'armée allemande à l'étranger se heurte à un large désaccord de l'opinion publique. Selon la Constitution, la Bundeswehr peut agir, avec l'accord du Parlement, dans le cadre d'une mission européenne ou d'une mission onusienne. Elle peut venir au secours d'un Etat demandeur. Elle peut également participer à une action européenne. En revanche, la Bundeswehr n'est notamment pas autorisée à effectuer des frappes aériennes.

Le pays se contente donc de déployer entre autres des aéronefs dédiés au transport, aux évacuations sanitaires ou aux missions de reconnaissance. L'Allemagne est également très engagée dans la formation des militaires, notamment au Mali.

Les choses seraient pourtant susceptibles de changer, parce que la chancelière a récemment signalé à plusieurs reprises son soutien aux propositions du président français en faveur d'une politique européenne de défense plus étroite et d'une initiative d'intervention européenne. Elle a récemment déclaré qu'elle soutenait la proposition d'Emmanuel Macron. « Nous devons également disposer d'une force d'intervention conjointe capable d'agir », a-t-elle dit. Par ailleurs, les projets qui viennent d'être lancés conjointement sont également destinés à être utilisés ; le système de combat aérien de l'avenir ne pourra pas rester dans un hangar ou être limité à des missions d'entraînement.